

12396/1/25 REV 1

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 09 octobre 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 09 octobre 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux
actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine**

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes